



Le 30 juillet 2021

Par SDE

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

**OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité BAL-003-2 relative à la réponse en fréquence et au réglage de la compensation en fréquence - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**  
**Votre dossier : R-4161-2021 Notre référence : R062092**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur fait par la présente suite à la demande de la Régie datée du 15 juillet dernier et dépose ses réponses à la DDR n° 1, ainsi que le texte révisé de la norme BAL-003-2, comme pièces **HQCF-3, documents 1 et 2** ainsi que **HQCF-2, documents 1 et 4**.

Le Coordonnateur souligne que les éléments du texte français de la norme ayant été identifiés en jaune par la Régie ont été modifiés, à l'exception du titre de la norme qui ne prend pas d'italique et l'acronyme NA<sub>i</sub>, qui n'étant pas au Glossaire, ne prend pas d'italique.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**

JC/

p.j.